

1173, 8 avril - 1174, 23 mars. - Paris
Louis VII, roi de France, concède à la ville de Senlis une commune
sur le modèle de celle de Compiègne

A. Original sur parchemin autrefois scellé d'un sceau pendant. H. 0,74 ; L. 0,46.
Archives municipales de Senlis, AA1, n° 1^{bis}.

A'. Autre exemplaire, autrefois scellé d'un sceau pendant. H. 0,75 ; L. 0,45
Archives municipales de Senlis, AA1, n° 1 (conservé dans le cabinet de M. le maire).

B. Copie du XIII^e s. dans le *Cartulaire enchaîné*.
Archives municipales de Senlis, AA9*, fol. 2.

C. Copie du XVIII^e s. par Ch.-Fr. Afforty
Bibliothèque municipale de Senlis, *Collection Afforty*, 1.1, p. 281.

D. Autre copie par le même
Bibliothèque nationale, *Chartes et diplômes*, t. LXXVIII, fol. 111.

Ed. : a : J. Flammermont, *Histoire des institutions municipales de Senlis*, Paris, 1881, p. 158,
n° II

b : *Infra*, p. 9

Ind. : A. Luchaire, *Etudes sur les actes de Louis VII*, Paris, 1885, p. 303, n° 645.

Traductions françaises moderne :

a : M. Vatin, *Senlis et Chantilly anciens et modernes*, Senlis, 1847, p. 32.

b : L. Carolus-Barré, *Les origines de la commune de Senlis (1173-1202)*, dans *Société d'histoire et d'archéologie de Senlis. Comptes rendus et mémoires. Année 1976*, p. 78.